

## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

### **NEW BODY LINE**

**SIEGE SOCIAL : AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE**

Mesdames, Messieurs les actionnaires minoritaires de la société NEW BODY LINE détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital sont convoqués à l'assemblée Générale Elective qui aura lieu le lundi 10 Mars à 10h00 au siège de la société sis à Avenue Ali Belhouane Mahdia ; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour unique suivant :

- 1- Désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration de NEW BODY LINE.

La désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires, pour une période de 3 ans, soit jusqu'à la tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026 ; aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de l'Assemblée Générale Elective réservée aux actionnaires minoritaires ; et au cours de laquelle les actionnaires de référence s'abstiendront de voter.

Ladite désignation sera par la suite soumise à la ratification de l'assemblée générale ordinaire dont la date et lieu seront communiqués ultérieurement.

Les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.